

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Charles Relecom par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la réfection des façades en maçonnerie sur la parcelle n° 22017, folio n° 37, zone R2, lieu-dit La Chenau à Sarreyer, coord. 2'585'460/1'101'385

M. Olivier Maret par le bureau d'architecture G Comina SA pour la construction d'un garage sur la parcelle n° 14505, folio n° 44 (63), zone R3, lieu-dit Les Grands Vergers à Bruson, coord. 2'583'160/1'101'340

Mmes Ursula Girschweiler et Maja Trenkle Girschweiler par le bureau d'architecture Robert Gaillard pour la transformation et l'agrandissement du restaurant "Le Carrefour" sur la parcelle n° 4063, folio n° 147, zone T3 et hors zone à bâtir, lieu-dit Pro Bordzey à Verbier, coord. 2'584'795/1'105'630 (Projet en dérogation à l'art. 97 RCZZ et selon art. 24 LAT)

M. Robin Jeunet-Mancy par le bureau d'architecture André & Christophe Salamin pour l'agrandissement du réduit et du couvert à voitures sur la parcelle n° 13451, folio n° 100 (54), zone R3, au Sappey, coord. 2'582'830/1'102'225

Mme Natacha Luisier par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la modification du projet n° 270.10 autorisé le 12.12.2011 (construction d'un couvert à voitures) sur la parcelle n° 10384, folio n° 101, zone V1, à Versegères, coord. 2'584'150/1'101'610

Les PPE de l'immeuble "Plein Ciel" par le bureau d'architecture Stéphane Obrist pour la création d'une loggia sur la parcelle n° 438, folio n° 2, zone T1, lieu-dit Sommet du Vernay à Verbier, coord. 2'583'830/1'104'714

Gaillard SA pour la construction d'un couvert en bois sur la parcelle n° 12765, folio n° 98, zone Artisanale, lieu-dit Châble-Creux au Châble, coord. 2'582'120/1'103'050

L'Union Lactic SA par le bureau d'architecture Serge Albertini pour la création de forages géothermiques sur la parcelle n° 4423, folio n° 123, zone T3, lieu-dit Vella d'en Haut à Verbier, coord. 2'583'415/1'105'585

Mme Eliane Bruchez par le bureau d'architecture RB Immo SA pour la construction d'un garage enterré avec mazot-ascenseur extérieur sur la parcelle n° 15133, folio n° 17, zone T3, lieu-dit Patier à Verbier, coord. 2'582'340/1'105'195

M. Joseph Von Türckheim-Böhl par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la rénovation des balcons et de la toiture avec surélévation, la transformation et la rénovation d'un appartement sur la parcelle n° 19182, folio n° 105, zone V1, à Sarreyer, coord. 2'585'449/1'101'273 (Projet en dérogation aux art. 3 et 30 LC)

M. Peter Seilern-Aspang par le bureau d'architecture G Comina SA pour la construction d'un garage sur la parcelle n° 1408, folio n° 153, zone T4, lieu-dit Plan-Pras à Verbier, coord. 2'583'075/1'105'425

Téléverbier SA par le bureau Drosera SA pour l'installation d'un système d'enneigement technique sur la parcelle n° 6012, folio n° 114, hors zone à bâtir, lieu-dit Vacheret-la-Chaux aux Gentianes, coord. 2'587'876/1'103'522 (Projet selon art. 24 LAT)

M. Lionel et Mme Romaine May pour la construction d'une habitation familiale sur la parcelle n° 10927, folio n° 108, zone R3, lieu-dit Les Baraudes à Champsec, coord. 2'584'945/1'100'735

M. Jean Pierre Besse par le bureau d'architecture A.Gard & B.Vaudan pour la construction d'un immeuble de résidences principales sur la parcelle n° 18260, folio n° 97 (44), zone R2, lieu-dit Les Fleurettes à Villette, coord. 2'582'790/1'103'270

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.